



# Les Nouvelles du CHSCT 44

Numéro #35  
décembre 2017

En préambule au CHSCT du 19 décembre, une délibération portant sur l'étude de mortalité des agents ayant travaillé au Tripode et sur l'information au droit à la préretraite amiante a été adoptée à l'unanimité. Au même moment, cette délibération était aussi adoptée par le CHSCT ministériel.

## RISQUE AMIANTE A LA TOUR BRETAGNE

Un nouveau point était consacré au suivi du risque amiante à la Tour Bretagne. Des collègues des services informatiques de la DGFIP ont pu exprimer l'angoisse latente par rapport au risque d'exposition, la perte de confiance au regard de la communication défailante du syndic et ils ont rappelé leur demande de réalisation d'un diagnostic complet.

Une délibération demandant le relogement rapide des services informatiques de la DGFIP a été adoptée à l'unanimité.

## VISITES DU CHSCT

Une visite de l'accueil du **Centre des Finances Publiques de Saint-Nazaire** s'est déroulée le 9 octobre dernier. Le nombre de problèmes relevés au cours de cette visite est alarmant, tant du point de vue des conditions d'accueil des usagers, que des conditions de travail des agents ou encore de l'organisation et du pilotage du service.

La DRFIP a reconnu un défaut d'association des acteurs de prévention en amont. Le fonctionnement de cet accueil sera donc revu dans sa globalité et fera l'objet d'une présentation en CHSCT.

Le 5 décembre le CHSCT a effectué une visite du **bureau des Douanes des Sables d'Olonne**. Face à une situation très préoccupante de dégradation du collectif de travail et des agents en souffrance, le directeur régional, conscient de la gravité de la situation, a entrepris les démarches pour mettre fin au problème.

Le 7 décembre le CHSCT a visité le **service ESANE de l'INSEE**. Ce service va devoir faire face à l'arrivée d'un nouveau processus métier à partir de mi 2018, le profilage. Cela suscite des inquiétudes pour les agents, que ce soit pour la mise en place (formations, périmètre des agents concernés) ou pour le fonctionnement courant (charge de travail, contact avec les entreprises). Le directeur a reconnu la complexité de ce nouveau processus. Les formations seront concrètes, une règle claire sera formulée sur l'organisation du travail, un questionnaire sera diffusé après la mise en place pour mesurer le ressenti des agents.

## PRIORITES D'ACTION EN 2018

Organisations syndicales et directions étaient invitées à définir les priorités d'action sur lesquelles elles entendaient travailler en 2018.

Sans surprise, les directions présentes ont mis l'accent sur 2 points : la prévention du risque amiante et des risques psychosociaux (RPS). La DRFIP s'est distinguée en incluant également dans ses priorités l'accompagnement des personnes en situation de handicap et le retour au travail après des arrêts maladie de longue durée, ainsi que la prise en compte de l'accidentologie particulière pour les agents se déplaçant à vélo dans la politique de prévention des risques liés aux déplacements.

La CGT, qui agit depuis un moment déjà pour que ces deux problématiques soient pleinement prises en compte dans les actions du CHSCT, salue cette nouvelle volonté affichée par la DRFIP. Nos représentants sont prêts à travailler sur ces questions pour aboutir à des avancées concrètes.

Les organisations syndicales ont défini des orientations communes qui recoupent en partie celles des directions (amiante et RPS) et y ont ajouté la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, ainsi que l'élaboration d'un support de communication sur le rôle du CHSCT. Des groupes de travail seront constitués pour concrétiser ces orientations.

S'agissant des RPS, il a par ailleurs été convenu de poursuivre les actions de formation menées en 2017 à destination des encadrants (conduite de réunions et accueil d'un agent en difficulté) en les faisant évoluer pour encore mieux répondre aux attentes.

Certains représentants du CHSCT ont également pu suivre cette année la formation accueil d'un agent en difficulté. La CGT ayant identifié des besoins en la matière au sein de ses équipes militantes a demandé que ces formations soient élargies au-delà des seuls membres du CHSCT.

## CALENDRIER DES VISITES DE SERVICE :

Les organisations syndicales ont proposé un calendrier prévisionnel de visites de services pour 2018 : Bureau Douane Angers le 30 janvier, SLR et CGR (DRFIP) le 6 février, PRS (DRFIP) le 20 février, Dépense-SFACT (DSFIPE) le 27 mars, Bureau Douane La Roche sur Yon le 16 octobre, INSEE le 25 septembre. En cas d'urgence d'autres visites pourront être organisées.

## PROCHAINE SEANCE PLENIERE DU CHSCT LE 22 FEVRIER 2018



Vos représentants CGT au CHSCT 44 :

**Christophe BEDU** (DRFIP Nantes) **Gaëlle CHAILLOT**  
(INSEE) **Yann DOUTEAU** (DRFIP Nantes) **Alain GAUDIN**  
(DOUANES Nantes) **Pascal PIAT** (DOUANES Montoir)  
**Franck RAGUIN** (DRFIP Nantes)